



L'Agriculture de Deux Mains

Pour les producteurs et les consommateurs
Moment unique de partage des connaissances agricoles Suisse



1. Historique et contexte

En 2016, Bio-Vaud a répondu aux attentes des producteurs et des consommateurs en organisant la première Foire Agricole Romande bio à Moudon, sur le site de l'école d'agriculture de Grange-Verney (Agrilogie).

Cette manifestation de 2 jours, orientée sur les échanges professionnels mais ouverte au grand public, a dépassé toutes nos attentes au niveau de la participation et de la fréquentation. Après évaluation, il est ressorti qu'une deuxième édition était fortement plébiscitée par les quelques 180 exposants ainsi que par le public. Plus de 15'000 visiteurs ont pu découvrir un savoir-faire ancestral et moderne, goûter toutes sortes de produits, écouter des conférences thématiques sur l'agriculture durable ou encore assister à des démonstrations de techniques agricoles dans la convivialité et le respect de chacun. A ceci s'ajoute de grands orateurs reconnus, le soutien d'organismes fédéraux ou cantonaux et plus de 200 sponsors et autres donateurs. Sans oublier les 130 bénévoles qui se sont activés sur le site afin d'assurer un déroulement optimal de la manifestation. A noter qu'une quinzaine de stands de vignerons suisses bio étaient également présents, ceci afin de promouvoir les vins romands produits dans le respect de la nature.

C'est avec un grand bonheur que nous vous annonçons la réédition de l'événement à l'échelon national, avec 280 stands de toute la Suisse et les dernières machines et technologies mondiales.

La 1ère Foire Agricole Suisse Bio « BIO-AGRI 2018 »

Invité d'Honneur : DEMETER Suisse

La vigne et la viticulture Bio seront en avant première avec

Le 1^{er} Salon du Vin Suisse Bio « BIO-VINO 2018 »

Invité d'Honneur : Le Canton des GRISONS

BIO-VINO fera partie intégrante de cette manifestation, avec plus de 50 stands dédiés aux vignerons et aux métiers de la cave. Une dégustation attractive et diversifiée, avec des vins venus des 4 coins de la Suisse sera proposée au public. Des stands relatifs à la viticulture, ainsi que des démonstrations avec traction mécanique ou animale seront présentées durant les 3 jours.

Les professionnels, qu'ils soient viticulteurs, vignerons, cavistes, constructeurs, restaurateurs ou revendeurs pourront échanger, créer des liens et découvrir la diversité de l'offre suisse et régionale des terroirs biologiques.

Un événement unique dans notre pays !

2. a) Buts

- Positionner l'agriculture Bio comme agriculture traditionnelle, moderne et durable
- Créer une dynamique et mettre en valeur les différents Terroirs Suisse
- Participer à la recherche et présenter les dernières technologies agricoles
- Informer les consommateurs sur la garantie des labels suisses « Bio-Bourgeon » et « Demeter »
- Sauvegarder les métiers et savoir-faire par respect pour nos aînés et par devoir pour nos enfants

b) Objectifs

- Créer du lien entre les producteurs de toute la Suisse
- Créer un lien de confiance entre les producteurs et les consommateurs
- Présenter de nouvelles machines et outils agricoles afin de faciliter le travail des producteurs et d'en inciter de nouveaux à adopter ce mode de culture
- Démocratiser les vins biologiques de toute la Suisse
- Soutenir la formation dans les écoles et l'enseignement des méthodes de cultures biologiques
- Recrutement de bénévoles afin de créer une communauté pérenne d'aide aux paysans

« **La vision** » de l'organisateur et de son comité rejoint les buts de l'événement.

Le fait de rassembler les producteurs bios de ce pays, de toutes les branches de production paysannes, améliore le développement économique national et crée des synergies locales et régionales qui seront bénéfiques à tous. C'est aussi un grand moment pour partager avec nos collègues qui travaillent encore avec des produits chimiques en conventionnel. Les 112 reconversions romandes de 2017 nous prouvent le bien-fondé de notre vision.

« La Place où vous devez être »

Manifestation unique en Suisse, « THE PLACE TO BE » pour le monde de la production agricole et viticole de Suisse, ainsi que pour les consommateurs qui y trouveront les meilleurs produits biologiques des terroirs régionaux et suisses. Une invitation aux citoyens pour retrouver l'origine de ce qui les nourrit.

Mesures plus de 300 exposants sont attendus de toute la Suisse.

- Afin de valoriser les différents terroirs, les stands seront organisés par régions et le salon des vins « BIO-VINO » aura un emplacement centralisé, offrant dégustations locales des crus bio
- Le premier jour de foire est dédié aux professionnels avec de nombreuses conférences et démonstrations afin de créer du lien et des échanges.
- L'information au grand public sera mise en avant par de nombreux panneaux explicatifs, de conférences vulgarisées ainsi qu'au contact des producteurs eux-mêmes. Une grande diversité de produits sera présentée sur le site (v. liste).

Afin d'évaluer le succès de la foire entière, un questionnaire de satisfaction sera remis à chaque exposant. Ce questionnaire se voudra qualitatif mais comportera également des informations quantitatives concernant le chiffre d'affaire direct et le potentiel de ventes futures estimé.

Données techniques :

L'organisateur :

Bio-Vaud est l'organisateur de Bio-Agri et Bio-Vino 2018 à Grange-Verney les 11, 12 et 13 Mai 2018. www.biovaud.ch

Le Lieu :

La formation étant l'avenir de l'agriculture suisse, la Foire Agricole a lieu tous les 2 ans à Agrilogie Grange-Verney à Moudon.
Elle réunit les acteurs du monde paysan et les consommateurs autour de l'Agriculture Traditionnelle Bio, tout en offrant une vitrine unique aux transformateurs, constructeurs et producteurs.

Nos Partenaires :

Le Service de l'Agriculture du Canton de Vaud et Agrilogie Grange-Verney à Moudon, Bio-Suisse et les Sections Cantonales Bio en Suisse ainsi que tous les représentants essentiels du monde agricole, ainsi que de nombreux parrains institutionnels et privés.

Le Public :

En 2016, ce sont plus de **15'000** personnes qui étaient au rendez-vous, nous en attendons **25'000** pour cette édition nationale. Les agriculteurs et les futurs apprentis des métiers de l'agriculture représentant le 50 % des visiteurs. Les familles et les enfants adorent les ateliers et animations et un large public de consommateurs vient découvrir par qui et comment est produite leur nourriture. Les professionnels s'y donnent rendez-vous pour partager le passé et le présent, ainsi que pour cultiver l'avenir.

Les Acteurs :

Tous les métiers issus de l'agriculture et de la paysannerie, éleveurs, agriculteurs, apiculteurs, maraichers, viticulteurs, trufficulteurs, producteurs-transformateurs, ainsi que fabricants de machines, artisans des métiers de la terre et tout acteur de la filière agri/viticole et alimentaire.

Les Invités :

Demeter Suisse sera l'invité de BIO-AGRI afin de faire découvrir et comprendre ce label extrêmement rigoureux et utilisé dans plus de 100 pays dans le monde.

Le canton des Grisons sera l'invité de BIO-VINO. C'est le canton qui compte le plus de producteurs agricoles et viticoles bio en Suisse, soit plus de 55 %

Site et Stands

La Technologie :

Les producteurs y trouvent les réponses à leurs questions grâce aux conseils des nombreuses entreprises et du Pool technique présent dans l'espace Technobio. Les agriculteurs conventionnels auront aussi la possibilité de voir les techniques de travail utilisées en Bio et pourront mieux comprendre leurs collègues paysans au travers de démonstrations de travaux des champs. Un profil de sol permet une meilleure compréhension des enjeux d'une bonne gestion de celui-ci.

Les Machines agricoles et démonstrations :

Les tracteurs et machines agricoles entreront en activité pour vous présenter leurs performances. Les démonstrations de travaux de champs seront passionnantes. Les dernières nouveautés technologiques seront présentées et exposées par leurs fabricants.

L'Association Suisse Trait Français prendra en charge l'organisation des démonstrations de travaux en traction animales avec des machines modernes et performantes.

Les Ecuries :

Vous pourrez y découvrir vaches, moutons, chèvres, cochons et poules. Plusieurs races seront en exposition et les éleveurs vous attendront pour vous apporter plus d'éclaircissement sur leur élevage. Plusieurs races en voie de disparitions ProSpecieRara seront à l'honneur.

Le Marché aux Plantons et Les Artisans :

Les maraîchers seront présent avec les légumes de saison et leurs asperges.

Plus de 100'000 plantons bio de légumes, herbes et fleurs seront à votre disposition.

L'Association Jorat Souviens-toi organisera des démonstrations et ateliers d'anciens métiers agricoles : Batteurs de flo, Fabrication de bennons, Tissage de lin et de laine, Forgeron, Caque dents, Enchapelage de faux, Sabotier, Rémoleur, Cordelier, ainsi qu'une exposition de vieilles machines et outils agricoles.

Le Marché Bio :

Venez découvrir votre producteur de lait, de fromage, céréales ou pain, huiles et moutardes, confitures et autres produits de la ferme. Vous y trouverez aussi la première bière artisanale labélisée Bio de suisse-romande. Venez déguster ces produits tout en discutant avec leurs producteurs.

Le Grenier :

Expositions et démonstrations autour des céréales avec les moulins, les fours à pain, le magasin et les nombreuses animations et curiosités qui vous familiariseront avec cette alimentation de base.

Les Vignerons :

Moteur de la culture durable, la vigne sera au cœur de l'événement avec la première édition de « BIO-VINO », Le premier Salon du Vin Suisse Bio.

Les meilleurs producteurs soigneusement sélectionnés présenteront leurs meilleurs crus, Naturels, Bio ou Biodynamiques. Un concours des meilleurs vins suisses sera organisé par Bio-Suisse et Vinum.

La Gastronomie :

Le monde agricole est à la base de la bonne et authentique gastronomie.

Les nombreux stands de restauration offriront des spécialités qui satisferont tous les types de consommateurs. Les cantons suisses présents vous feront découvrir leurs spécialités culinaires.

Culture et détente

Les Animations :

La fabrication de fromage en direct avec les fromagers de Gruyère et de pain avec les artisans boulangers, l'extraction d'huile, la distillation, les techniques de conservation des aliments, fabrication de bière, la découverte des plantes médicinales et comestibles et bien d'autres activités seront offertes au public, toujours dans le respect de l'environnement.

L'Espace Détente :

Vous pourrez vous y détendre et vous reposer, mais aussi y découvrir des ateliers et des stands de produits liés à la santé et au bien-être.

La Musique et le théâtre :

De nombreuses animations culturelles auront lieu tout au long des trois jours. Plusieurs concerts avec des musiques folkloriques, mais aussi des auteurs, compositeurs, interprètes contemporains suisse, du théâtre de rue, des clowns et autres jongleurs, du Land'Art et des sculpteurs de la nature, ...

Les Conférences et films documentaires :

De nombreuses conférences et films traiteront des thématiques agricoles : de la technologie aux labels et de leurs applications, en passant par les techniques de cultures, de conservation des produits agricoles, de la viticulture, de la Biodynamie et de l'agriculture moderne traditionnelle Bio. Nous espérons attirer de grands orateurs reconnus dans leur domaine.

L'Espace Accueil :

L'Espace Accueil sera un lieu de rencontre, d'exposition et d'orientation pour accueillir le public, les politiques, sponsors, partenaires et la presse.

Staff

Moyens techniques :

Tous les bâtiments scolaires et classes pour les rencontres et les débats.
150'000 m2 de surfaces disponibles pour la manifestation et ses activités.
Le soutien de la commune de Moudon pour la logistique, l'accueil et la mobilité

Sécurité et hygiène alimentaire:

L'organisateur dispose de toutes les autorisations nécessaires légales. Des samaritains seront présents tout au long de la manifestation. De plus, l'organisateur a lui-même dressé un cahier des charges (code de conduite) adressé à tout exposant, certifiant l'origine et la provenance de tous les produits ou denrées alimentaires présentes sur le site, ainsi que la charte de leur vente.

Mobilité :

Un plan de mobilité est défini. L'accès au site est recommandé aux visiteurs via le train. Des navettes régulières seront mises à disposition afin de fluidifier le trafic. Les zones parking sont désignées avec le consentement d'Agrilogie et des autorités y relatives.

Déchets : dans l'esprit de la foire, la totalité de la vaisselle et les autres sources de déchets sont recyclables ou compostables. Aucun déchet ne restera sur le site après nettoyage.

PRODUCTEURS BIO SUISSE

Marché Bio CHF 120

- Espace 3x3
- Stand monté par nos soins (+CHF 80)
- Avec électricité (+CHF 20)

S'INSCRIRE

Plantons & Légumes CHF 200

- Espace 3x6
- Stand monté par nos soins (+CHF 100)
- Avec électricité (+CHF 20)

S'INSCRIRE

AUTRES EXPOSANTS

Artisans CHF 200

- Espace 3x3
- Avec électricité (+CHF 20)

S'INSCRIRE

Restauration 10 % du chiffre d'affaire minimum CHF 500 Forfait pour les 3 jours

- Nourriture 100% bio
- Électricité 50.-

S'INSCRIRE

Associations CHF 120

- Espace 3x3
- Stand monté par nos soins (+CHF 80)
- Avec électricité (+CHF 20)

S'INSCRIRE

CONTRAT D'EXPOSANT :

Société ou Ferme :

Nom et Prénom :

Adresse :

CP et Ville :

Téléphone et portable :

Courriel et site internet :

Je désire m'inscrire pour :

Stand Marché bio, espace 3x3

- ☐ 200.- stand monté par nos soins ☐ 120.- avec votre stand
- ☐ + 20.- avec électricité

Stand Plantons et légumes, espace 3x6

- ☐ 300.- stand monté par nos soins ☐ 200.- avec votre stand
- ☐ + 20.- avec électricité

Stand Artisan, espace 3x3

- ☐ 200.- stand monté par nos soins ☐ + 20.- avec électricité

Stand Association, espace 3x3

- ☐ 200.- stand monté par nos soins ☐ 120.- avec votre stand
- ☐ + 20.- avec électricité

Stand avec repas 100% bio, espace 3x3

- ☐ 10 % du chiffre affaire, minimum 500.- + 50.-

Type de produits proposés :

.....

.....

.....

Vous offrez des lots pour la tombola (facultatif, mais bienvenu, merci d'avance :))

.....

Je propose une animation ou une conférence et j'obtiens un rabais à discuter :

.....

Inscription désirée sur le site internet de l'association : sur 1 ligne

.....

Lieu et date :

Signature exposant :

Annexe 1 : Liste de contrôle des produits

L'inscription à BIO-AGRI 2018 ne pourra être enregistrée que si elle comprend les indications des produits et/ou prestations exposés. En effet, l'organisateur se réserve le droit de demander à l'exposant de retirer le matériel ou les produits non autorisés de son stand. Si l'exposant souhaite ajouter d'autres articles ou produits avant l'ouverture de BIO-AGRI 2018, il en avertira l'organisateur, en lui adressant une liste et demande complémentaire.

Ces journées se veulent proches et respectueuses de notre environnement, écologiquement et éthiquement.

Tous les produits qui seront en vente doivent être certifiés Bio. Vous devez nous fournir les documents confirmant le label sous lequel vous présentez vos produits (Demeter, Bio-Bourgeon ou autres) et présenter vos certificats sur votre stand, de manière bien visible.

Pour être reconnu et accepté comme exposants et revendeur de vos produits :

- Vous devez fournir les indications précises concernant les produits vendus sur votre stand. Ces produits doivent avoir été fabriqués par vous-même ou en Suisse uniquement, sauf exception discutée avec BIO-AGRI 2018.
- Un contrôle des produits se fera le vendredi matin dès 08:00
- Présence obligatoire au stand durant les heures d'ouverture et jusqu'à la fin
- L'emplacement de votre stand doit être rendu débarrassé et nettoyé
- Votre présence est obligatoire au débriefing de dimanche après la fermeture de la foire à 18:00 avec le comité à la cafétéria de Grange-Verney.
- Nous vous rembourserons les bons des bénévoles dès 16:00 le dimanche à la caisse centrale.

Nous vous rappelons que BIO-AGRI 2018 se veut respectueux de la nature. C'est dans cet esprit que nous vous demandons d'utiliser des produits de 1^{ère} qualité Bio pour la transformation de ceux-ci. L'exposant soussigné certifie ses produits conformes aux indications données et que leur fabrication et leur conditionnement respecte les législations en vigueur y compris l'étiquetage.

<http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20050153/index.html>

Le montant dû est payable dès l'inscription et fait office de confirmation de réservation. Gardez le paiement, il vous fait office de quittance avec le double du contrat.

IBAN : CH58 0900 0000 1737 6373 8 BIC : POFICHBEXX

Compte : 17-376373-8 BIOVAUD - 1326 Juriens

Attention : L'organisateur décidera et vous remettra votre emplacement après paiement. Le comité est le seul habilité à répondre à toute question relative au contrat susmentionné, ainsi que pour décider de l'emplacement des exposants.

Adresse de renvoi des inscriptions:

BIO-AGRI 2018, Grange-Verney à 1510 Moudon ou foireagricole@biovaud.ch

Les documents suivants et le respect de ceux-ci font partie intégrante du contrat :

Lieu et date :

Signature exposant

REGLEMENT OFFICIEL BIO-AGRI et BIO-VINO 2018

Article 1 : L'ORGANISATION

1.1. L'Association Bio-Vaud est seule organisatrice des deux manifestations.

Article 2 : CONTRAT - INSCRIPTION

2.1. Toute demande de participation doit être faite ou confirmée par le formulaire d'inscription, dûment rempli, daté et signé.

2.2. En le signant, l'exposant s'engage à reconnaître les conditions, les réglementations et directives techniques, stipulées dans les documents de participation. Les obligations légales, fédérales, cantonales et communales doivent être respectées.

2.3. Le formulaire d'inscription prend valeur de contrat s'il est signé par les deux parties. L'association étant représentée par le président.

Article 3 : ADMISSIONS

3.1. Uniquement ouvert aux exposants proposant leur propre production ou transformation.

Article 4 : EMBLEMENT DU STAND

4.1. Se basant sur la surface de stand commandée dans le contrat d'exposant, les organisateurs établissent un plan global comprenant tous les stands.

Article 5 : ANNULATION DU CONTRAT

5.1. L'exposant qui souhaite rompre le contrat qui le lie aux organisateurs de ces manifestations est tenu de l'annoncer par courrier recommandé.

5.2. L'exposant n'est pas pour autant libéré de ses engagements. Il reste redevable du 100 % du montant dû si les organisateurs ne parviennent pas à relouer au minimum l'égal de la surface au moins 45 jours avant la manifestation.

Article 6 : FINANCES

6.1. Le paiement se fait avant la manifestation et confirme le contrat et la réservation de la place.

Article 7 : UTILISATION DES STANDS

7.1. Votre stand sera aménagé et décoré avec goût et avec les matériaux les plus naturels possible par vous-même.

7.2. Selon le contrat, les stands peuvent être fournis par l'organisateur.

7.3. Les ventes de boissons et les diverses restaurations ne sont autorisées qu'à ceux qui ont remplis le contrat «Stand avec repas 100% bio».

7.4. La publicité bruyante de toute nature (haut-parleur, vidéo ou appareil bruyant) est strictement interdite.

7.5. La pose d'affiches dans l'enceinte de la fête n'est pas autorisée. Une dérogation éventuelle peut être demandée par écrit aux organisateurs.

Article 8 : ASSURANCES - LEGISLATION

8.1. L'exposant répond de tout dommage causé à autrui, soit par lui-même, soit par son personnel, soit par des personnes auxquelles il a confié un mandat.

8.2. Les organisateurs sont responsables civilement en leur qualité d'organisateur des manifestations dont ils assument la réalisation. Cette responsabilité ne saurait en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers aux exposants et aux visiteurs.

8.3. Les exposants n'étant pas assurés contre le vol, les dégâts d'eau et l'incendie sont tenus de contracter les assurances nécessaires.

8.4. La marchandise d'exposition, le matériel du stand et les emballages séjournent dans la surface d'exposition aux risques et périls de l'exposant. En cas de vol, les organisateurs se déchargent de toute responsabilité. L'exposant en informera toutefois immédiatement les organisateurs.

8.5. Aucun service de surveillance n'est organisé de nuit, comme de jour.

8.6. Incendie : Les exposants utilisant du gaz ou du feu ouvert présentant tout risque d'incendie, doivent s'annoncer aux organisateurs.

Article 9 : DISPOSITIONS FINALES

9.1. Les informations et directives diverses qui parviennent aux exposants par le comité de la manifestation font partie intégrante du présent règlement.

9.2. Si les circonstances politiques, économiques, météorologiques, etc., ou si un cas de force majeure devait empêcher la manifestation d'avoir lieu, en restreindre l'importance ou en modifier le caractère, les exposants ne pourront prétendre à aucune indemnité. Au cas où la Bio Agri 2018 ne pouvait s'ouvrir, les locations resteraient acquises ou dues aux organisateurs jusqu'à concurrence d'un montant correspondant aux frais déjà engagés par eux-mêmes.

9.3. Le règlement pourra être modifié en tout temps par le comité, mais il devra en informer les parties concernées.

9.4. Les parties déclarent accepter l'application du droit suisse. Le for juridique est la commune de Moudon.

Grange-Verney, 20 janvier 2017

Dons

Si les prestations décrites ci-dessus ne vous conviennent pas, vous avez la possibilité de faire un don. Le montant du don est libre et le nom de votre entreprise apparaîtra, si vous le désirez, sur la liste des donateurs dans la plaquette de la manifestation.

Autres prestations

Vous souhaitez proposer une autre prestation ?

Nous sommes ouverts à toute proposition de votre part, n'hésitez donc pas à nous contacter !

Contacts

Nous vous remercions d'ores et déjà pour l'intérêt que vous avez porté à ce projet et nous espérons que vous contribuerez à la réussite de cette manifestation. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

Responsables sponsoring

Frank Siffert, 079 210 75 41 - frank@biovaud.ch

2. Ressources humaines

COMITE DE PILOTAGE BIO-AGRI :

Frank SIFFERT	Responsable organisation - Bio-Vaud
Marie-Eve CARDINAL	Secrétaire et responsables évènements
Anick CHRISTEN	Coordinatrice et responsables bénévoles
Irène LACHAT	Secrétariat et distribution communication
Monique RIEDO	Comptabilité et caisse principale
Laurence POT	Infrastructures
Jeanne-Charlotte BONNARD	Responsable Marché
Sophie FIORI	Graphisme et publicité
Jean-Daniel CHEVALLEY	Intendance du service de l'agriculture SAVI
Sylvie BONVIN	Traction animale et démonstrations
Gérald HUBER	Vulgarisation à Bio-Vaud et chez Proconseil
Matthieu GLAUSER	Prairies et Cultures - Bio-Vaud
Pascal OLIVIER	Bio-Suisse
Nathalie DUC	Responsable ateliers et fabrications
Maurice HENCHOZ	Gros bétails - Fromagerie
François GLAUSER	Traiteur
Francis et Marie JAGGI	Grenier - Huilerie
Jean-Marc BOVAY	Ecurie - chevaux

COMITE DE PILOTAGE BIO-VINO :

Frank SIFFERT	Responsable organisation - Bio-Vaud
Marie-Eve CARDINAL	Secrétaire et responsables évènements
Anick CHRISTEN	Coordinatrice et responsables bénévoles
Gérald HUBER	Vulgarisation à Bio-Vaud et chez Proconseil
Aimée ROSER	Commission Vin Bio-Suisse
Sylvie BONVIN	Traction animale et démonstrations
Pascal OLIVIER	Bio-Suisse
Catherine CRUCHON	Vigneronne
Yvan PARMELIN	Vignerons
Martin CRETEGNY	Vignerons
Alexandre TRUFFER	Vinum et Journalisme et communication
Valérie CAVIN	Représentante des GRISONS

Externes

- des groupes de travail
- de nombreux artisans et entreprises régionales pour les infrastructures, les transports, les services, la promotion, la publicité, la culture, la musique et bien d'autres choses encore
- deux sociétés de gestion vaisselles et déchets recyclables

Et plus de 150 bénévoles afin de mener à bien cette Fête exceptionnelle.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site www.bio-agri.ch ou contacter le responsable de la foire et du sponsoring, Frank Siffert : 079 210 75 41